FERME DU HANNETON MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE CERTIFIÉ FR-BIO-01 (SARTHE / FRANCE / NORD LOIRE) : QUELS LÉGUMES À QUEL MOMENT DE L'ANNÉE

LÉGUMES	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
AUBERGINE												
BETTES												
BETTERAVE												
BROCOLI												
CAROTTES VRAC												
CAROTTES BOTTE												
CÉLERI RAVE												
CHOU FLEUR												
CHOU POMMÉ ROUGE												
CHOU POMMÉ BLANC												
CHOU FRISÉ												
CHOU DE PONTOISE												
CONCOMBRE COURT PIÈCE												
CONCOMBRE LONG PIÈCE												
COURGES/POTIMARRONS												
COURGE PATIDOU												

FERME DU HANNETON MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE CERTIFIÉ FR-BIO-01 (SARTHE / FRANCE / NORD LOIRE) : QUELS LÉGUMES À QUEL MOMENT DE L'ANNÉE

LÉGUMES	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
COURGE POMME OR												
COURGETTES												
COURGETTES SERRE												
ÉCHALOTES												
ENDIVES												
ÉPINARDS												
FRAISE												
HARICOTS NAIN												
HARICOT RAME												
MÂCHE												
MELON												
MESCLUN												
NAVET												
OIGNON												
OIGNON ROUGE												
PANAIS												

FERME DU HANNETON MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE CERTIFIÉ FR-BIO-01 (SARTHE / FRANCE / NORD LOIRE) : QUELS LÉGUMES À QUEL MOMENT DE L'ANNÉE

LÉGUMES	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
PATATES DOUCE												
PETIT POIS												
PATISSON												
POIREAU												
POIVRON												
POMME DE TERRE PRIMEUR												
POMME DE TERRE ÉTÉ												
POMME DE TERRE SAISON												
RADIS BOTTE												
RADIS RAVE NOIR OU BLANC												
SALADE												
SALSIFIS												
TOMATES												
TOMATES ANCIENNES												
TOMATES CERISES												
TOPINAMBOURS												